


## Fiche d'identité

<b>AMM</b>	N° 2140098
<b>Composition et mode d'action</b>	
Propyzamide 500 g/L <b>HRAC K1</b> Bloque la croissance méristématique des racines	Aminopyralide 5,3 g/L <b>HRAC O</b> Mimétique de l'auxine
<b>Formulation</b>	(SC) Suspension Concentrée
<b>Classement</b>	Danger. H351, H410 
<b>ZNT<sup>(1)</sup> aquatique</b>	5 m
<b>DRE<sup>(2)</sup></b>	48 h après traitement
<b>DAR - F<sup>(3)</sup></b>	BBCH 18
<b>Mode d'absorption</b>	Racinaire et foliaire


<sup>(1)</sup> ZNT = Zone non traitée


<sup>(2)</sup> DRE = Délai de Réentrée

<sup>(3)</sup> DAR-F : Le DAR pour l'usage considéré est couvert par les conditions d'application et/ou le cycle de croissance de la culture.

## Utilisation


<b>Culture</b>	Colza d'hiver
<b>Dose</b>	1,5 L/ha
<b>Périodes d'application</b>	Pendant la formation de la rosette du colza <sup>(4)</sup> (fin octobre à janvier)  <sup>(4)</sup> Selon les régions, à partir des dates suivantes : <b>Zone Est, Bourgogne</b> : 20 octobre <b>Zone Nord, Nord-Ouest, Bassin parisien, Centre</b> : début novembre <b>Zone Sud de la ligne Lyon-Angoulême</b> : 10 novembre
<b>Précisions réglementaires</b>	- Pas plus de 1 application d'aminopyralide 2 années sur 3 - Pas plus de 750 g/ha de propyzamide par campagne de colza

**lelo™** :  Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H351 - Susceptible de provoquer le cancer ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité ; P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur ; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage ; P391 - Recueillir le produit répandu.

**Mozzar™ / Belkar™** :  Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H335 - Peut irriter les voies respiratoires ; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage ; P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau ; P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer ; P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.

**lelo™** : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable), contenant 5.27 Grammes par litre de Aminopyralid (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences), 500 Grammes par litre de Propyzamide (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences). AMM N° 2140098 - Dow AgroSciences SAS.

**Mozzar™ / Belkar™** : EC - concentré émulsionnable, contenant 10 Grammes par litre de Halauxifène-méthyl (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences), 48 Grammes par litre de Piclorame (acide) (substance active brevetée et fabriquée par NC). AMM N° 2190062 - Dow AgroSciences SAS.

Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S., 1bis avenue du 8 mai 1945 - Bâtiment Equinoxe II, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. . <sup>®</sup>TM Marques déposées de Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

**lelo™**  
**HERBICIDE**

# Le partenaire de tous vos programmes de désherbage colza



Juin 2020

 **CORTEVA™**  
agriscience

Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)  
® \* Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs.

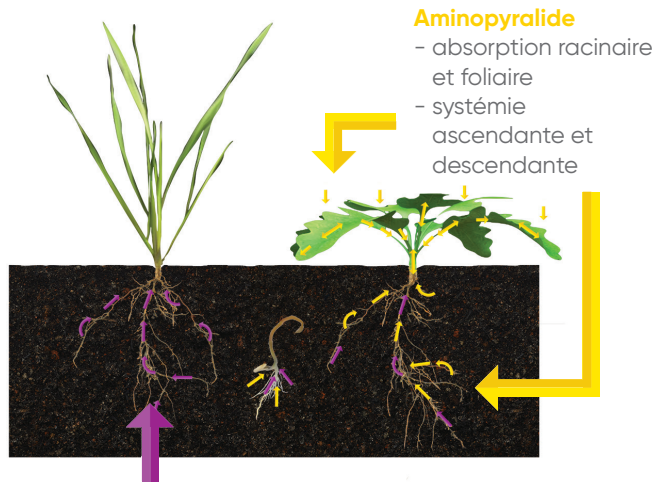
**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

 **CORTEVA™**  
agriscience

Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)  
® \* Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs.

## Une association de 2 molécules complémentaires et synergiques

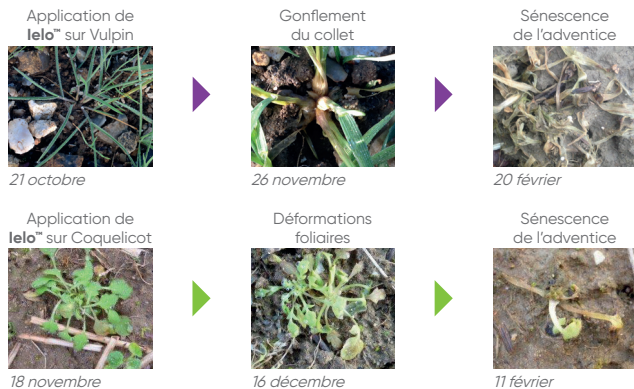
- Double mode d'action alternatif
- Double mode d'absorption



**Aminopyralide**  
 - absorption racinaire et foliaire  
 - systémie ascendante et descendante

**Propyzamide**  
 - absorption racinaire  
 - migre dans les racines

## Symptômes

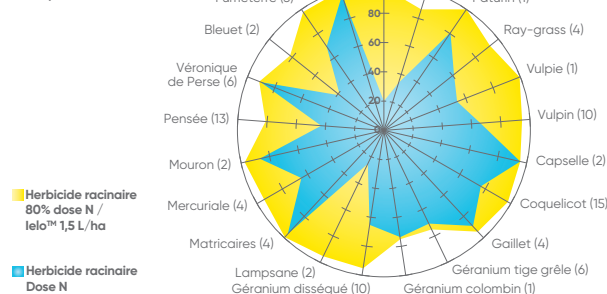


## Les atouts de lelo™

- **Large spectre en post-levée du colza :** graminées et dicotylédones
- **Gestion des adventices résistantes aux ALS et aux « ACCases » dans la rotation**
- **Efficace sur les levées échelonnées des adventices**
- **Efficace par temps froid :** dès 5°C (température moyenne journalière)
- **Facile d'emploi :** application possible de fin octobre à janvier selon les régions
- **Utilisable même sur colza couvrant sauf en cas de lutte contre les chardons**

## Construction de nouveaux programmes plus performants, fiables et réguliers

Programme de pré-levée modulée suivi de post-levée



## Large spectre : graminées et dicotylédones

Sensibilité des adventices à lelo™ à 1,5L/ha

GRAMINÉES		DICOTYLÉDONES	
Agrostis	TS	Anthemis	TS
Bromes	TS	Anthriscue	TPS
Folle avoine	TS	Bleuet	MS à S*
Pâturins	TS	Capselle	PS
Ray-grass	TS	Chardon des champs	MS à S*
Repousse de blé	TS	Chardon-marie	MS*
Repousse de seigle	TS	Coquelicot	S
Repousse d'orge	MS	Fumeterre	S
Vulpie	TS	Gaillet	TPS
Vulpin	TS	Géranium à feuilles rondes	MS
		Géranium disséqué	MS
		Géranium tige grêle	TPS
		Helminthie	S
		Laiterons	TS
		Lampagne	S
		Lychnis de semis	S*
		Mâche	S
		Matricaire camomille	S
		Matricaire inodore	MS
		Mercuriale	PS
		Pensée	MS à S*
		Pourpier	S
		Renoncule des marais	S
		Rumex de semis	S
		Séneçon	MS
		Stellaire	MS
		Véroniques	MS

**TS** Très sensible =>95%  
**S** Sensible 85-94%  
**MS** Moyennement sensible 70-84%  
**PS** Peu sensible 50-70%  
**TPS** Très peu sensible <50%

\*Pour optimiser l'efficacité : traiter sur jeunes adventices.

Programme tout en post-levée

